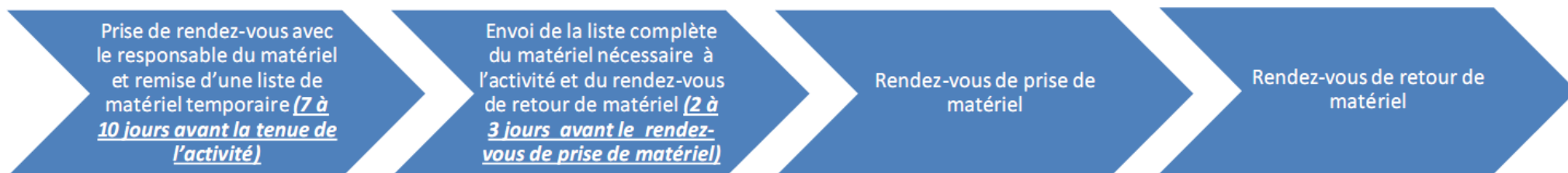




Procédure d'emprunt du matériel

Cette procédure vise à mettre au clair la marche à suivre pour l'emprunt de matériel de groupe. Elle a pour but de rendre le processus d'emprunt de matériel pour les animateurs ainsi que pour le responsable du matériel plus agréable.



Chronologie des évènements

*** La prise des rendez-vous et la remise de liste de matériel peut se faire par téléphone ou par courriel. ***

Si la chronologie des évènements n'est pas respectée

- Possibilité que le responsable du matériel ne soit pas disponible;
- Possibilité que le matériel nécessaire soit défectueux et que le responsable du matériel n'aie pas le temps de le réparer;
- Possibilité que le matériel ne soit pas renouvelé, exemple propane vide.



Groupe Scout Geyser Bromptonville



-
- * Faire sécher les tentes, autant que possible, avant de les rapporter au local de matériel.
 - * Aller ranger vos tentes, glacières et autre matériel utilisés au plus tard trois jours après le séchage de ceux-ci. Bien vider et nettoyer tout ce qui a été utilisé pour rendre son utilisation plus agréable pour les prochains utilisateurs.
 - * Faire le ménage après chaque utilisation du local pour une réunion ou une activité scout.
 - * Avertir le responsable du matériel de tout bris après l'utilisation de matériel.